

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 mars 2021 à 17 h 00

-----

AUJOURD’HUI cinq mars deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 26 février 2021, s’est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l’appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Alexis BLONDEAU

-----

*Marion CANALES arrive pendant le débat de la question n°2.*

*Anne-Laure STANISLAS quitte la séance pendant le débat de la question n°2 et donne pouvoir à Marion BARRAUD et revient pendant la présentation du diaporama de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Marion BARRAUD).*

*Dominique BRIAT quitte la séance après le vote de la question n°4 et donne pouvoir à Nicaise JOSEPH.*

*Stanislas RENIE quitte la séance après le vote de la question n°2 et donne pouvoir à Eric FAIDY et revient avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné à Eric FAIDY).*

*Wendy LAFAYE est absente pendant le vote de la question n°46.*

-----  
**Rapport N° 39**  
**AIDE A LA CREATION DES COMPAGNIES DE SPECTACLE VIVANT**  
**CLERMONTOISES**  
-----

Le crédit disponible au Budget primitif 2021 au titre de l'aide à la création est de 64 000 €.

La commission chargée d'examiner les projets relevant de l'aide à la création 2021s'est réunie les 18 et 19 janvier dernier sous la présidence de Dominique Briat, Conseillère Municipale Déléguée à la Politique Culturelle. Toutes les compagnies ayant déposé une demande de financement pour 2021 ont été reçues afin de présenter leur projet. Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'examiner les dossiers suivants :

**CATÉGORIE B : Professionnels confirmés**

**ET CAETER'ART**

Titre de la création : « A contrario »

Discipline : Théâtre

Direction artistique : Véronique Pilia / Christophe Bihel

Etc...Art est une compagnie clermontoise, implantée rue de Bien-assis dans un lieu municipal. Ses créations sont le plus souvent construites dans une dimension comique et engagée, traitant avec humour de certaines situations sociales. Dans sa prochaine création, *A Contrario*, Véronique Pilia souhaite mettre en scène deux vedettes sur le retour d'âge qui ont connu la gloire en début de carrière au cinéma, et que l'on retrouve, quelques années plus tard jouant dans des cafés-théâtres, leur notoriété en partie essoufflée mais leur amour du métier intact. L'une, femme, aime se travestir en homme, tandis que l'autre a changé de sexe et est devenue femme. Tout ceci sur fond de grande complicité artistique et d'amitié indéfectible, face au passage des ans et aux mutations de la société.

A partir d'un texte écrit par Christophe Bihel (Petit Théâtre Dakoté), la compagnie souhaite aborder les questions du genre, mais aussi de la solidarité, de l'amitié dans les métiers du spectacle.

Des actions d'éducation artistique et culturelle seront proposées dans les établissements scolaires autour de cette création.

Budget total de création : 60 000 €

Subvention sollicitée Ville de Clermont-Ferrand : 9 000 € (15%)

Subvention proposée : 7 000 €

Autres subventions sollicitées :

CR AURA : 9 000 €

CD 63 : 9 000 €

## COMPAGNIE LA TRANSVERSALE

Titre de la création : « Robinson 21 / Les Limbes »

Discipline : Théâtre

Direction artistique : Cédric Jonchière

La compagnie La Transversale propose depuis plusieurs années des spectacles de théâtre contemporain inspirés de grands textes du répertoire ou plus récents (*Le Procès*, d'après Kafka, *Les Joueurs d'Amour*, d'après A.Cohen, *Vous lui direz qu'on le cherche tous*, d'après V. Desportes). Son prochain projet, autour du mythe de Robinson Crusoé, sera une adaptation contemporaine du *Vendredi ou les limbes du Pacifique* de Michel Tournier, qui empruntera également des éléments du Robinson « originel » de Daniel Defoe. Dans ce nouveau scénario, Robinson Crusoé fait naufrage sur une île déserte. Il est désespéré quand apparaît le fantôme du Robinson de Defoe qui l'encourage à agir et assumer son destin: conquérir l'île en devenant éleveur, chasseur, législateur et général. S'engage alors une lutte entre les deux Robinsons, celui qui résiste par le travail, l'administration et celui que l'ennui et la solitude poussent vers de nouvelles voies du désir. Dans ce huis-clos effréné surgit soudain un sauvage: une femme. Robinson, le héros, la sauve d'un terrible sacrifice et éperdument reconnaissante, elle deviendra son serviteur. Avec ce nouveau Vendredi androgyne, Cédric Jonchière souhaite réinterroger les rapports de genre dans notre société.

Des dates sont envisagées à la Cour des Trois Coquins sur la saison 22-23 (en cours de discussion).

Budget total de création : 109 000 €

Subvention sollicitée Ville de Clermont-Ferrand : 12 000 € (11%)

Subvention proposée : 9 000 €

Autres subventions sollicitées :

Drac AURA : 15 000 €

CR AURA : 12 000 €

CD 63 : 6 000 €

Coproductions :

Ville d'Yzeure : 3 000 €

Ville d'Aurillac : 3 000 €

Ville de Saignes : 1 000 €

Ville de Pont du Château : 1 500 €

SPEDIDAM : 15 000 €

## TRACASSE

Titre de la création : « Rakatakatak (c'est le bruit de nos cœurs) »

Discipline : Théâtre

Direction artistique : Gabriel Lechevalier

La compagnie Tracasse, créée en 2013, s'est implantée sur le territoire clermontois en 2019. Logan de Carvalho, comédien dans la compagnie, a étudié au Conservatoire Emmanuel Chabrier et travaillé avec des compagnies clermontoises avant d'intégrer l'École de la Comédie de St Étienne. Gabriel Lechevalier, metteur en scène, est issu du Conservatoire de Lyon et de L'École Supérieure d'Acteur de Liège.

La compagnie avait déposé un dossier en 2020 pour ce projet. La demande de financement n'avait pas été validée, car la compagnie était encore récente sur le territoire et ne proposait pas un projet suffisamment abouti. Depuis, la compagnie a travaillé en résidence à la Cour des Trois Coquins et à Gerzat et a montré plusieurs étapes de travail à un public de professionnels. Le projet est aujourd'hui plus avancé et des liens avec le territoire ont été construits.

« Rkatakatak (c'est le bruit de nos cœurs) », est une écriture collective de plateau qui interroge les codes de la masculinité, une fable dystopique dont l'argument a été inspiré par la lecture de « King Kong Theorie » de Virginie Despentes.

En 2048, dans un monde où les inégalités sociales se sont creusées, quatre personnages d'une trentaine d'années s'interrogent sur leur rapport au monde, les questions de genre, les normes sociales imposées dans leurs rapports à l'autre, et notamment dans les rapports de couple. Le tout est interprété dans une langue réinventée, imaginaire et poétique.

Perspectives de diffusion : Cour des Trois Coquins, Lempdes, Montluçon ...

Budget total de création : 75 767 €

Subvention sollicitée Ville de Clermont-Ferrand : 5 000 € (6.6%)

Subvention proposée : 5 000 €

Autres subventions sollicitées :

Drac AURA : 12 000 €

CR AURA : 8 000 €

## **COMPAGNIE DRAMATIQUE DOMINIQUE FREYDEFONT**

Titre de la création : « Les mots de la Cour »

Discipline : Lecture

Direction artistique : Dominique Freydefont

La compagnie DF est une compagnie historique clermontoise, qui a été conventionnée jusqu'en 2014.

Depuis plusieurs années, la compagnie propose un cycle de lectures à la Cour des Trois Coquins et à la Médiathèque de Jaude. Six lectures étaient originellement programmées sur la saison 2020-2021 : *Le Poids du Papillon* d'Erri de Luca (Lecture Pascale Siméon, Musique Eric Chapelle), *La Lucidité*, de José Saramago (Cathy Jouglet / Thierry Robert), *Par les routes* de Sylvain Prudhomme (lecture Dorian Sauvage, musique Eric Chapelle), *Peau noire, masques blancs* de Franz Fanon (Olivier Bordaçare), *Les Coups* de Jean Meckert (Armando Alvès), *Les ossements des morts* d'Olga Tokarczuk (Fanny Caron).

Un certain nombre de ces lectures n'ont pu se tenir en raison de la crise sanitaire et des solutions de reports sont actuellement à l'étude pour la fin de saison 2020/2021 ainsi que pour la création de la pièce *Art* de Yasmina Réza.

Budget total de création : 17 700 €

Subvention sollicitée Ville de Clermont-Ferrand : 8 500 € (48%)

Subvention proposée : 8 000 €

Autres subventions sollicitées :

CD 63 : 2 400 €

## SECOND MOUSE

Titre de la création : « Le jour met des nuits à se lever »

Discipline : Théâtre / Musique / Performance

Direction artistique : Camille Lockhart

La compagnie Second Mouse est installée depuis 2020 à Clermont-Ferrand, après avoir travaillé plusieurs années en région parisienne. Il s'agit donc d'une première demande d'aide à la Ville pour cette compagnie.

Son projet de création, *Le jour met des nuits à se lever*, met en scène cinq personnes, qui se connaissent de loin, et qui se croisent dans les toilettes d'une boîte de nuit. D'autres, anonymes, viennent les bousculer. Chacun, à sa façon, vient fuir : ses interrogations, ses peurs, ses angoisses, dans le monde de la nuit, et chacun en sortira différent.

La création pourra être accompagnée d'un DJ set. Elle interrogera le monde de la nuit : que venons-nous chercher, que venons-nous fuir ? Quelles angoisses du jour venons-nous libérer la nuit ?

Il s'agit d'une forme hybride, pluridisciplinaire, pouvant se jouer dans des lieux divers (théâtres, salles de concert, lieux d'exposition ...)

Un premier travail est prévu avec la Cour des Trois Coquins sur des périodes de résidence en 2021. La compagnie a également été approchée par le Frac pour participer à l'inauguration de la Halle aux Blés fin 2021

Budget total de création : 63 824 €

Subvention sollicitée Ville de Clermont-Ferrand : 8 000 € (12.5%)

Subvention proposée : 4 000 €

Autres subventions sollicitées :

Drac AURA : 8 000 €

CR AURA : 8 000 €

CD 63 : 2 000 €

## COMPAGNIE KOMUSIN

Titre de la création : « Le poil de la moustache du tigre »

Discipline : Danse contemporaine / Jeune public

Direction artistique : Eun Young Lee

La compagnie chorégraphique Komusin créée depuis plusieurs années des spectacles de danse contemporaine et développe des actions de médiation et de formation à Clermont-Ferrand. Elle souhaite créer en 2021 son premier spectacle jeune public, « Le Poil de la moustache du Tigre », dès 5 ans.

Il s'agit d'une interprétation chorégraphique et musicale d'un conte coréen, l'histoire de Yun Ok qui retrouve son mari après trois années de guerre. Celui-ci a perdu le goût de vivre. Pour le guérir, sa jeune épouse va voir un herboriste dans l'espoir que celui-ci lui confectionnera une potion magique adéquate. L'herboriste déclare avoir besoin pour sa potion d'un poil de moustache de tigre. La jeune femme va alors déployer des trésors de patience pour apprivoiser l'animal et récupérer le fameux poil. Ce conte aborde les notions de patience, de persévérance et d'amour.

Les artistes au plateau seront : une danseuse (Eun Young Lee) et deux musiciens (Guillaume Mazard et Rémi Faraut).

La compagnie développera des actions d'éducation culturelle et artistique en lien avec le spectacle, notamment en milieu scolaire. Un travail a déjà démarré avec l'école Anatole France, en lien avec la Cour des Trois Coquins.

Budget total de création : 51 000 €

Subvention sollicitée Ville de Clermont-Ferrand : 10 000 € (19%)

Subvention proposée : 6000 € (ainsi qu'un apport en industrie de la Cour des Trois Coquins pour la construction de décor)

Autres subventions sollicitées :

CD 63 : 10 000 €

CSE Michelin : 10 000 €

SPEDIDAM : 5 000 €

## **SUPREME LEGACY**

Titre de la création : « Le poids des mots »

Discipline : Danse, hip-hop et contemporaine

Direction artistique : Mickaël Pecaud

Supreme Legacy est une compagnie chorégraphique créée en 2013 mêlant hip-hop et danse contemporaine, dirigée par Mickaël Pecaud. Au départ intimement liée aux Trans'Urbaines, la compagnie a fait évoluer sa démarche et envisage pour la première fois de porter un projet de création artistique. Elle participe également à de nombreux événements nationaux, et dispense des cours réguliers pour les amateurs ou les danseurs en voie de professionnalisation.

Après une première création de *Dark Passenger* en 2018, la compagnie est en cours de préparation d'un spectacle intitulé *Le Poids des mots*, dont la première sera donnée en janvier 2022 à la Cour des Trois Coquins. Une quinzaine de dates sont prévues par la suite sur le département.

Cette pièce chorégraphique traitera de l'impact des mots sur le développement d'un individu, et notamment sur les jeunes enfants. Deux interprètes seront au plateau : Thibault Favier « Titfreacks » et le jeune Lucas Pereira Freitas « Lucky ». L'un s'exprime par la voix, l'autre par le corps. Cette création vise à dénoncer les violences verbales, leur impact sur autrui, et entend véhiculer des valeurs de respect et de vivre-ensemble.

En parallèle, la compagnie travaille à un autre projet, intitulé « Perception », destiné à l'espace public, qui mettrait en scène un danseur (Mickaël Pecaud), et un graffeur (« Coffee ») qui créerait en direct (création été 2021).

Budget total de création : 62700 €  
Subvention sollicitée Ville de Clermont-Ferrand : 6 000 €  
Subvention proposée : 6 000 €

Autres subventions sollicitées :  
Drac AURA : 6 000 €  
CD 63 : 6 000 €

### **CATEGORIE C : Soutien à l'émergence**

#### **COMPAGNIE LE BRUIT DES CLOCHES**

Titre de la création : « Roumègue »  
Discipline : Théâtre  
Direction artistique : Noëlle Miral

Le Bruit des Cloches est une compagnie clermontoise créée en 2019, dirigée par Noëlle Miral, issue du Conservatoire Emmanuel Chabrier. La compagnie avait déposé un dossier en 2020 pour ce même projet. La commission avait répondu négativement à la demande de financement car la compagnie était trop récente sur le territoire et le projet encore jeune. Depuis, la compagnie a été accueillie en résidence à la Cour des Trois Coquins et a montré des étapes de travail aux professionnels. Le projet est aujourd'hui plus abouti.

« Roumègue », est une recherche sur la plainte, les râleries quotidiennes. « Roumèguer » est une expression utilisée dans le sud-ouest de la France pour dire « râler, manifester son mécontentement ». Les Français seraient un peuple de râleurs, jamais contents. Partant de ce constat, et à partir d'une série d'entretiens réalisés sur l'espace public, la compagnie a élaboré une réflexion autour des questions suivantes : qu'est ce que se plaindre ? De quoi se plaint-on ? Peut-on parler d'utilité de la plainte ? Ou au contraire, est-elle une façon de mettre à distance nos revendications plutôt que de s'engager pour nos idées ? Car la plainte est aussi banale et anecdotique que profonde et porteuse de sens, aussi comique que tragique. Cette matière est ensuite réinvestie et réécrite au plateau pour en faire une forme théâtrale hybride et comique, avec un énergique duo de comédiennes : Ninon Borsei et Eva Murin.

Des dates sont prévues à la Cour des Trois Coquins et au Théâtre de Châtel-Guyon.

Budget total de création : 32 673 €  
Subvention sollicitée Ville de Clermont-Ferrand : 6 000 €  
Subvention proposée : 4 000 €

Autres subventions sollicitées :  
CR AURA : 6 000 €  
CD 63 : 6 000 €  
Co-production Châtel-Guyon : 1 000 €

### **CATEGORIE D : Petites formes**

#### **COMPAGNIE DE L'ABREUVOIR**

Titre de la création : « Désirs de villes périphériques »  
Discipline : Théâtre  
Direction artistique : Patrick Peyrat

La compagnie de l'Abreuvoir est implantée depuis de nombreuses années à Clermont-Ferrand et est régulièrement accompagnée par la Ville. Elle crée des spectacles de théâtre tout public sur divers sujets de société.

La compagnie souhaite proposer sous la forme d'un spectacle déambulatoire, une visite guidée insolite des villes, sous l'angle écologique partant du principe qu'un ensemble urbain peut être vu aussi dans une dimension écologique qui ne s'oppose pas forcément à la nature. Il est par exemple plus écologique de vivre en ville en appartement que dans une maison isolée à la campagne avec de nombreux déplacements. La compagnie proposera des déambulations théâtrales, comme des sentiers d'interprétation urbains, ludiques, burlesques et interactifs. Deux guide-conférenciers décalés guideront le public à travers la ville, ses bâtiments emblématiques, qui seront autant d'occasions d'aborder des thématiques environnementales et questionner la résilience écologique de l'entité ville. Malmener nos idées préconçues, réfléchir aux solutions et aux renoncements nécessaires, faire le tri sélectif de nos idées reçues sur les questions environnementales pour tenter d'imaginer ensemble la ville de demain. Une diffusion de ce spectacle à Clermont-Ferrand est à l'étude dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2021.

Des actions de médiation culturelle sont prévus en parallèle, notamment en milieu scolaire (élémentaire et collège).

Budget total de création : 29 000 €

Subvention sollicitée Ville de Clermont-Ferrand : 8 000 €

Subvention proposée: 4 000 €

Autres subventions sollicitées :

CR AURA : 8 000 €

CD 63 :8 000 €

Billom communauté : 4 000 €

## **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **19 MARS 2021**

Pour le Maire et par délégation :  
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST

